

Par courriel : [clairemorissette@ville.montreal.qc.ca](mailto:clairemorissette@ville.montreal.qc.ca)

Québec, le 3 août 2015

Madame Claire Morissette  
Ville de Montréal  
303, rue Notre-Dame Est, bureau SA-22-02  
Montréal (Québec) H2Y 3Y8

**Objet : Projet de construction du poste Saint-Patrick à 315 kV dans l'arrondissement le Sud-Ouest à Montréal**

Madame.

À la suite des première et deuxième parties de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier vous soumet la question suivante dont la réponse est requise pour le 5 août 2015, au plus tard :

En réponse à une question de la Commission concernant la possibilité que le poste Saint-Patrick constitue un risque de contamination du canal de l'Aqueduc, source d'eau potable de la station de pompage Atwater située à proximité de l'emplacement proposé pour le poste (DQ8), vous nous avez transmis un échange courriel entre Hydro-Québec et M. Trottier, de la ville de Montréal (DQ8.1).

À la lumière de votre réponse, la Commission aimerait connaître la position de la ville de Montréal quant au risque de contamination que pose le poste Saint-Patrick à l'égard du canal de l'Aqueduc. Plus précisément, la ville considère-t-elle que le poste pose un tel risque? Si oui, quelles démarches ou mesures la ville a-t-elle prises ou entend-elle prendre pour mitiger ou éliminer le risque? Si non, quels éléments permettent à la ville de conclure en l'absence de risque?

Il est également possible que d'autres demandes vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jonathan Perreault  
Analyste